

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication	2019-09-29
Titre abrégé	Prolongation des prestations de maladie de l'assurance-emploi
Description :	La présente politique vise à prolonger les prestations de maladie de l'assurance-emploi, en faisant passer leur durée de 15 à 26 semaines. En vertu de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> , les taux de cotisation à l'assurance-emploi doivent être établis de manière à ce que le Compte des opérations de l'assurance-emploi s'équilibre sur une période de sept ans. L'augmentation de la durée des prestations de maladie de l'assurance-emploi est censée faire augmenter le taux de cotisation des employés d'environ trois cents par rapport à la base de référence.

Ligne(s) d'exploitation : Assurance-emploi

Sources des données	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Période de travail et demandes de prestations de maladie de l'assurance-emploi	Emploi et Développement social Canada (EDSC)
	Cotisations à l'AE et recouvrement des coûts	Modèle financier du DPB
	Augmentation du salaire moyen, croissance de la paie régulière de l'assurance-emploi, main-d'œuvre	Base de référence du coût des mesures proposées en campagne électorale du DPB

Estimation et méthode de projection : On a supposé que le programme entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 2020. On en a estimé le coût en multipliant les prestations hebdomadaires moyennes par le nombre total de demandes et par la durée moyenne des prestations, plafonnée à 11 semaines supplémentaires.

Les prestations hebdomadaires ont été projetées dans l'avenir à l'aide de la base de référence du DPB pour l'évaluation du coût des mesures proposées en campagne électorale. Pour estimer le nombre futur de demandeurs, on a augmenté la population en rapport avec la projection de la population active.

La période de travail après 15 semaines de prestations était fondée sur les données d'enquêtes d'EDSC. Selon les données, environ 23 % des prestataires retournaient au travail immédiatement après ces 15 semaines de prestations. Parmi les prestataires qui ne retournaient pas au travail immédiatement, environ 82 % prenaient 16 semaines de congé de plus (ou davantage) avant de reprendre le travail.

L'AE est financée à l'aide des cotisations versées par les employés et les employeurs. Le changement du taux de cotisation a été établi à partir du modèle financier du DPB. Les cotisations ont été calculées à l'aide d'un taux

prévu d'équilibre après sept ans tel qu'à la fin de la période, le Compte des opérations de l'assurance-emploi atteindrait l'équilibre.

Les prestations d'assurance-emploi sont imposables. L'augmentation de la durée des prestations a entraîné une augmentation des recettes fiscales. Les cotisations accrues ont toutefois généré une hausse du crédit d'impôt des employés et des employeurs, contrebalançant partiellement l'augmentation des recettes fiscales.

Évaluation de
l'incertitude

L'estimation présente un degré d'incertitude modéré. Elle repose sur des données antérieures sur les périodes de travail, qui ne représentent peut-être pas les prochaines durées des périodes de travail. On a accru le nombre total de demandeurs admissibles en fonction de la population active, qui n'est peut-être pas représentative du nombre de futurs demandeurs. On n'a tenu compte d'aucun prestataire nouvellement admissible.

Coût de la mesure proposée

Millions de \$	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
Coût brut	–	306	471	488	507	526	547	568	590	612

Renseignements supplémentaires

	Description	Ligne d'exploitation	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
Coût	Coût de la mesure	Prestations d'AE	–	331	455	472	489	508	528	549	570	591
	Frais d'administration	Dépenses d'exploitation	–	31	42	43	46	48	50	52	55	57
Recouvrement des coûts	Recettes	Impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés	–	-56	-26	-27	-29	-30	-32	-33	-35	-36
	Recettes	Recettes d'AE	–	-131	-535	-554	-575	-595	-616	-638	-661	-684

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

En vertu des dispositions législatives sur l'assurance-emploi, il devient nécessaire de réviser à la hausse les taux de cotisation à l'assurance-emploi pour financer l'augmentation des prestations et des frais d'administration afin que le Compte de l'assurance-emploi puisse s'équilibrer sur une période de sept ans.